

Vous trouverez notre programme de cours complet : www.fragile.ch/cours



FRAGILE SUISSE

Pour les personnes avec une lésion cérébrale
et leurs proches



Développer sa résilience après une lésion cérébrale

Mardi 12 et 19 novembre 2024

Atelier pour les personnes avec une lésion cérébrale

Formation FRAGILE Suisse

Rue du Bugnon 18

1005 Lausanne

Tél. 021 329 02 75

E-Mail : jayet@fragile.ch



Compte pour les dons:

PC 80-10132-0

Merci beaucoup !

Participants Un atelier pour les personnes vivant avec une lésion cérébrale. Aucune connaissance préalable n'est requise.

Accessibilité Le lieu de l'atelier est accessible pour les chaises roulantes avec aide.

Thèmes La lésion cérébrale est un bouleversement dans la vie des personnes touchées. La vie quotidienne se trouve changée sur beaucoup d'aspects et la qualité de vie peut en souffrir. Apprendre à connaître sa maladie et ses répercussions est un premier pas dans la reconquête de son bien-être. Comprendre le processus de résilience, identifier ses propres facteurs de résilience et imaginer comment les mettre en pratique permet de reprendre le pouvoir sur ses projets et sa vie.

Contenu Cet atelier de 2 séances abordera :

- les lésions cérébrales et leurs conséquences,
- le concept de résilience,
- l'identification des piliers de la résilience,
- les ressources de chacun.

Buts [Connaître les lésions cérébrales et leurs séquelles.](#)
[Mieux appréhender le quotidien](#)
[Développer ses capacités de résilience](#)

Enseignant Christine Jayet-Ryser, psychologue FSP, conseillère au service de conseil de FRAGILE Suisse depuis plus de 12 ans.

Numéro de cours *Sera communiqué ultérieurement*

Nombre de participants Max. 8 personnes

Lieu Jura

Dates Mardi 12.11.2024 et 19.11.2024

Horaire 13.30 – 16:30

Coûts

Membres	CHF 75.–
Membres avec Carte Culture	CHF 60.–
Non membres	CHF 120.–

Confirmation de présence Chaque participant reçoit une confirmation de présence à la fin du cours.

Conditions d'annulation

En cas d'annulation, les conditions suivantes s'appliquent:

- Jusqu'à 4 semaines avant le début du cours : remboursement total des frais de cours.
- Jusqu'à 2 semaines avant le début du cours : remboursement de 50% des frais de cours.
- Moins de 2 semaines avant le début du cours : pas de remboursement possible, mais possibilité d'une solution de remplacement.

En cas d'annulation pour maladie, remboursement des frais déjà payés. Prière de nous prévenir aussi tôt que possible, dès votre participation au cours n'est plus possible.

En cas d'absence à l'entier ou à une partie du cours ou en cas d'abandon, il n'y a pas de prétention à un remboursement. Les absences ne peuvent pas être rattrapées.

Les conditions de participation complètes peuvent être demandées auprès du département formation de FRAGILE Suisse ou consultées sur www.fragile.ch